

Test Bright Language - Evaluation Néerlandais

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Tous les secteurs d'activités sont concernés.**

Plusieurs domaines sont concernés. Tous les secteurs d'activité où l'utilisation de la langue néerlandaise est nécessaire.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **25/03/2014**

Mots clés : **Compréhension Orale**, **Compréhension Ecrite**, **Evaluation**, **Néerlandais**

Identification

Identifiant : **542**

Version du : **07/09/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Notre test d'évaluation néerlandais est utilisé par les sociétés française du CAC 40 ainsi que des sociétés comme Manpower et Adeco.**

Non formalisé :

- **Ce test a été développé en collaboration avec des professeurs néerlandais et belges afin d'assurer l'équilibre du flamand et du néerlandais.**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le test Bright garantit le niveau des apprenants en langue néerlandaises. La précision des résultats permet d'attester la progression d'un apprenant suite à un parcours de formation ou de garantir le niveau de la langue pour un recrutement où le néerlandais serait demandé.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Pas de lien

Descriptif général des compétences constituant la certification

Notre certification se base sur 3 axes pour évaluer les compétences d'un candidat dans la langue cible :

A) Les connaissances linguistiques générales :

Connaissances grammaticales et lexicales (vocabulaire courant, expressions idiomatiques)

Public visé par la certification

Tous publics

B) Les compétences linguistiques générales du Cadre Européen de Référence pour les Langues

- La compréhension audio-orale
- La compréhension écrite (lue)

C) Les connaissances professionnelles générales :

Lexique professionnel, expressions-type des contextes professionnels

Modalités générales

Cette certification est accessible à tous les candidats ayant suivi une formation dans la langue cible.

Cette certification est accessible à des candidats de tous niveaux entre A1 et C2.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Bright est le test d'évaluation linguistique le plus utilisé en France dans les entreprises. De ce fait un individu ayant passé le test Bright pourra aisément postuler à un travail en prouvant son niveau linguistique.

Les niveaux Bright sont reconnus dans de nombreuses entreprises françaises et peuvent être donnés avec leur équivalence européenne.

Pour l'entité utilisatrice

Nos tests garantissent le niveau linguistique d'une personne. Les tests d'évaluation en néerlandais sont peu courants sur le marché français. Nous permettons de facilement évaluer une personne en néerlandais en des résultats extrêmement objectifs.

Evaluation / certification

Pré-requis

Il n'y a aucun pré-requis

Compétences évaluées

Compétences Evaluées

A) Les connaissances/compétences linguistiques générales :

Connaissances grammaticales et lexicales (vocabulaire courant, expressions idiomatiques)

- identifier et comprendre les principales structures grammaticales et lexicales de la langue et savoir les interpréter dans un contexte afin d'être capable de les utiliser de manière appropriée.

B) Les compétences linguistiques générales du Cadre Européen de Référence pour les Langues

- La compréhension audio-orale : (compréhension générale de l'oral,

Certificateur(s)

- Centres de formation et tous les CEL de France

Centre(s) de passage/certification

- Ecoles de formation ayant signé un protocole de certification avec Bright Language

compréhension d'un dialogue, comprendre une interaction entre locuteurs natifs, comprendre en tant qu'auditeur, comprendre des annonces et instructions orales, comprendre des émissions de radio et des enregistrements)

- La compréhension écrite (lue) : (compréhension générale d'un texte, lire et comprendre le courrier, lire un texte afin de repérer/identifier des informations spécifiques, lire afin d'interpréter des opinions et comprendre une argumentation, comprendre des instructions afin d'agir de manière appropriée)

C) Les connaissances/compétences professionnelles :

Lexique professionnel, expressions-type des contextes professionnels

- Capter le sens général d'une communication en langue cible, comprendre des instructions techniques afin d'agir de manière appropriée, participer à des échanges professionnels en face-à-face et à distance, suivre les échanges entre participants lors d'une réunion/négociation, conférence téléphonique ou visioconférence, comprendre des exposés/conférences, ainsi que toute communication audio-visuelle concernant son métier ou centres d'intérêt professionnels.

- Identifier les informations générales et/ou techniques d'un courrier, d'un courriel ou d'un document rédigé dans la langue cible, ainsi que les opérations à réaliser en situation professionnelle à partir du document

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Nous délivrons des niveaux compris dans une échelle de 0 à 5 en précisant l'équivalence européenne entre A1 et C2.

La validité est Temporaire

2 ans

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Résultat de test certifié et tamponné par les organismes de formation agréés Bright.

Plus d'informations

Statistiques

Une centaine de tests de Néerlandais sont passés par an.

Autres sources d'information

www.brightlanguage.com